

Le « Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement » alias TTIP : quelles conséquences pour le handicap et la santé ?

L'Union Européenne est en pleine négociation d'un traité de libre-échange avec les Etats-Unis. Partout des gens et des institutions se mobilisent pour contrer ce traité, parce qu'il ne concerne pas uniquement le commerce, mais ce sont aussi nos droits chèrement acquis, qui sont en danger. Du contenu de notre assiette à notre système de soins de santé, ce traité n'est pas sans conséquences pour nous, citoyens belges et européens. Les personnes handicapées risquent fortement de payer le prix de ce traité, si l'Union Européenne y adhère. L'ASPH, avec sa mission d'information envers son public, veut le sensibiliser par rapport à cette problématique parce qu'un citoyen informé, c'est un citoyen impliqué.¹

Introduction

TTIP, les quatre lettres de ce traité font de plus en plus souvent les titres des journaux belges et européens. Curieusement, tout le monde ne se sent pas concerné par ce traité, et les liens avec le handicap ne semblent pas évidents. Pourtant, si nous n'agissons pas, nous citoyens avec ou sans handicap, nous pourrions très bientôt subir les conséquences directes et indirectes de cet accord.

Comme mentionné dans le dernier numéro de Pluricité « TTIP : asphyxie pour la démocratie » : *« ces projets de traités s'inscrivent dans une succession de productions juridiques internationales du même genre, et régis par la même logique ; mais ils poussent cette logique à un degré spécialement élevé, de sorte que leurs conséquences aggraveraient considérablement les problématiques sociales, culturelles et écologiques actuelles, déjà si aigües »*. Ainsi, bien qu'il soit présenté comme un accord « commercial » ou comme un traité de « libre-échange » entre les États-Unis et l'Union européenne, il devient de plus en plus évident que, ce traité touche bien plus de domaines et pourrait avoir un impact bien plus large. En effet, un peu partout, tant en Belgique que dans le reste de l'Europe, on s'insurge, des manifestations² et des pétitions³ s'organisent contre ce traité. Un grand nombre d'acteurs, dont

¹ « TTIP : Asphyxie pour la démocratie », Pluricité n°16/oct-nov 2015

² <http://www.lesoir.be/854518/article/actualite/regions/bruxelles/2015-04-18/pres-2000-manifestants-bruxelles-contre-ttip>

³ <https://stop-ttip.org/fr/signer/>

les mutualités belges, à l'unisson, mettent clairement l'Union Européenne en garde. Mais contre quoi s'insurge-t-on exactement ?

Qu'est-ce que le TTIP et qu'est-ce qui pose problème ?

Le TTIP⁴ est un « partenariat transatlantique de commerce et d'investissement »⁵, partenariat entre l'Europe et les Etats-Unis, visant à harmoniser un certain nombre de normes (fort différentes entre les deux continents), dans le but de faciliter les échanges commerciaux. Depuis juillet 2013, ce traité dit de « libre-échange » est en pleine négociation. Si cet accord est présenté comme un accord purement commercial où les consommateurs serions tous gagnants, la réalité est plus discutable...

Dans la version officielle, une fois que le TTIP sera entré en vigueur, chaque ménage de quatre personnes augmenterait ses revenus annuels de 545€ et le PIB grimperait de 0,5%... D'autres méthodes de calculs plus réalistes montrent que ce gain ne serait que de 41€, que le PIB décroîtrait de 0,03% à 0,05% avec une perte non négligeable de 600.000 emplois.⁶

Il apparaît que l'accord présenté comme commercial pourrait englober des services tels que notre système de sécurité sociale, les soins de santé, l'environnement, l'alimentation, la culture, etc. De ce fait, du contenu de nos assiettes jusqu'à notre démocratie, le TTIP risque de tout chambouler pour tous les citoyens européens. Pour sensibiliser les lecteurs de cette analyse, il est important de détailler ce qu'est le TTIP et les problèmes qu'il soulèverait.

Le problème de la non-transparence des négociations autour du TTIP

Tout d'abord, ce traité manque cruellement de transparence. Il s'agit d'un problème majeur. La majorité du contenu de ce traité est gardée secrète, et les négociations se sont déroulées à huis-clos (!) L'Europe, et la Belgique se voient donc tout doucement imposer un traité dont elles ne connaissent pas le contenu... Comment accepter que ce type de négociations exclue le Parlement, la société civile et les premiers concernés : les citoyens. Ceci est tout simplement scandaleux, et les mutualités se sont déjà exprimées à ce

⁴ Abréviation en anglais pour **T**ransatlantic **T**rade and **I**nvestment **P**artnership

⁵ Il est également connu sous d'autres acronymes APT (Accord de Partenariat Transatlantique), TAFTA (Transatlantic Free Trade Agreement/Area), PTCl (Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement) ou encore GMT (Grand Marché Transatlantique)

⁶ Carte blanche par un collectif de signataires « Nous avons besoin d'un tout autre partenariat que le TTIP » parue dans Le Soir Bruxelles le 17/04/2015, pages 18 & 19 consultable sur <http://www.cncd.be/Nous-avons-besoin-d-un-tout-autre>

sujet.⁷ En réclamant notamment « la transparence des négociations et une plus grande implication des citoyens, l'exclusion des services de santé et de l'assurance maladie, des dispositions sur les produits pharmaceutiques dans l'intérêt du patient, des droits de propriété intellectuelle qui préservent l'accès à des traitements de qualité, la garantie du respect des politiques de promotion de la santé et de prévention et l'exclusion d'un mécanisme de règlement des différends entre investisseur et Etats. ».

Étant donné l'absence de transparence du traité, il est impossible de savoir si les services d'intérêt général, comme l'assurance maladie obligatoire sont inclus ou pas dans l'accord. Si ce type de service est inclus, cela ouvrira la porte à la privatisation de notre système de soins de santé et de l'assurance maladie. Face à l'indignation, un certain nombre de documents ont été rendus publics et une brochure⁸ a même été éditée pour contrer les « idées reçues » sur le TTIP. Les millions de signataires de la pétition à travers l'Europe seraient-ils des « idiots » ne comprenant pas les bons côtés du TTIP ? Serions-nous simplement pas assez intelligents pour comprendre que ce TTIP ne veut que « notre » bien ? Pourquoi autant d'opacité dans ce cas ? Personne n'est dupe. Si les négociations se sont déroulées à huis-clos jusqu'ici, c'est qu'il y a une raison et cette raison ne va probablement pas dans l'intérêt du citoyen belge ou européen.

Sous la pression, la Commission du Commerce International a enfin accès aux négociations, près d'un an et demi après le début de celles-ci ! Malgré tout, cet accès se fait sous certaines conditions extrêmement restreintes (pas de notes, pas de copies, etc.). Pour un traité qui n'a rien à cacher cela suscite des questions.

Les services publics et les services d'intérêt général

En Europe, les services publics (comme l'assurance maladie obligatoire) et les services d'intérêt général (comme l'assurance complémentaire), ne sont pas soumis aux règles du marché. Notre système de soins de santé est donc basé sur la solidarité, et veille à garantir un accès aux soins à tous. À ce stade, rien ne dit qu'il survivra au TTIP. Comme le système de santé outre-Atlantique est diamétralement opposé au nôtre, on pourrait très bien voir une privatisation du secteur public des soins de santé, ou la réappropriation par des assureurs privés de l'assurance maladie. Ce serait donc la compétitivité

⁷ Publication du CIN-NIC – 02/2015 « Le TTIP, un cheval de Troie pour des soins de santé de qualité accessibles à tous ? Position des mutualités belges sur la Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) »

⁸ http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/may/tradoc_153494.pdf

et l'intérêt financier qui primerait plutôt que l'accès à des soins de santé de qualité pour tout un chacun.⁹

Par ailleurs, en Belgique les centres d'hébergement, les centres d'accueil, les centres de services et de soins de santé sont exclus des règles du marché intérieur. Qu'advierait-il si ces services étaient privatisés ou s'ils devenaient concurrentiels ? Les conséquences en termes de finances et de santé pour les personnes handicapées, malades, âgées, etc. pourraient s'avérer terribles.

Les tribunaux privés

Un point très important du TTIP est la constitution de tribunaux privés appelés ISDS pour *Investor-to-State Dispute Settlement*.¹⁰ Ces tribunaux permettent clairement aux industriels, aux entreprises, aux investisseurs de contourner la législation interne d'un pays si celle-ci porte atteinte à leurs intérêts financiers. Ainsi, toute multinationale se sentant lésée pourrait assigner l'état en justice et réclamer des dommages et intérêts de plusieurs milliards d'euros.

Le but de ces tribunaux apparaît comme un moyen de « contourner les juridictions formées démocratiquement et obéissant aux droit ordinaire »¹¹ et ceci conduirait à un « processus d'autodestruction des démocraties européennes ».¹² Pouvons-nous accepter cela ?

Que pouvons-nous faire en tant qu'association ?

L'ASPH se sent concernée par les actuelles négociations autour du TTIP. Les personnes handicapées sont des citoyens à part entière qui seront touchés par l'application du TTIP s'il est approuvé. Avant le TTIP, d'autres traités ont été stoppés grâce à l'action de résistances associatives et citoyennes. Nous pouvons donc encore agir. L'initiative « STOP-TTIP »¹³ permet d'agir et invite tous les citoyens à signer la pétition qui a déjà rassemblé plus de 2 millions de signatures à travers l'Europe.

⁹ Publication du CIN-NIC – 02/2015 « Le TTIP, un cheval de Troie pour des soins de santé de qualité accessibles à tous ? Position des mutualités belges sur la Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) »

¹⁰ Tribunaux d'arbitrage en français

¹¹ Carte blanche par un collectif de signataires « Nous avons besoin d'un tout autre partenariat que le TTIP » parue dans Le Soir Bruxelles le 17/04/2015, pages 18 & 19 consultable sur <http://www.cncd.be/Nous-avons-besoin-d-un-tout-autre>

¹² Carte blanche par un collectif de signataires, ibid.

¹³ <https://stop-ttip.org/fr/signer/>

Lorsqu'on sait que l'accès à des soins de santé de qualité, a une influence sur l'espérance de vie, le bien-être ou la qualité de vie, lorsque l'on considère que l'accès aux soins de santé de qualité est un droit fondamental, nous n'avons pas le choix : il faut agir. L'ASPH se positionne clairement contre le TTIP et signe la pétition.

L'ASPH, dans la lignée de Solidaris Mutualités socialiste¹⁴, revendique notamment la transparence des négociations, l'exclusion des services d'intérêt public et général du TTIP ainsi que l'abolition du mécanisme des tribunaux privés visant à « régler » les différends entre les investisseurs et l'Etat belge.

Par ailleurs, la FGTB wallonne s'est directement adressée aux communes en les invitant à se déclarer « communes hors-TTIP » et pour le moment, pas moins de 60 communes belges se sont déclarées contre le TTIP.¹⁵ Pour les communes ne se déclarant pas « hors-TTIP », celui-ci outrepassera son rôle d'autorité publique au profit des multinationales. Les communes n'auront plus leur mot à dire sur les matières qui leur sont propres.

Conclusion

Bien plus qu'un simple accord commercial entre l'Union Européenne et les Etats-Unis, le TTIP touche tous les citoyens dans leur vie quotidienne. Tant que les négociations ne seront pas claires et transparentes, le traité restera dans l'intérêt financier des multinationales, malgré les tentatives utilisées pour rassurer les citoyens.

Nous concluons toutefois sur un aspect positif, car au moment d'écrire cette analyse, le Président du Parlement Européen¹⁶, a reporté le vote sur le TTIP initialement prévu le mercredi 10 juin 2015. L'ASPH salue ce report et souhaite que ce ne soit pas qu'un sursis.

Nous rejoignons alors Madame Marie ARENA qui disait à propos du TTIP « *On peut avoir des échanges qui soient des échanges justes et qui prennent en considération les attentes des citoyens de part et d'autre* ». ¹⁷ L'ASPH reste malgré tout en alerte concernant ce dossier.

¹⁴ <http://www.solidaris.be/BW/Presse/Communiqués/Pages/ttip-les-mutualites-plaident.aspx>

¹⁵ « TTIP : le mobilisation de ne s'arrête pas » dans Syndicat n°11, 12 juin 2015

¹⁶ <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/content/20150604IPR62865/html/TTIP-le-rapporteur-M.-Lange-se-r%C3%A9jouit-du-report-du-vote>

¹⁷ Plateforme de débat pour un accès de tous à une alimentation de qualité « on n'aura peut-être pas des poulets chlorés mais peut-être pire » propos recueillis en avril 2015 consultable sur <http://www.alimentationdequalite.be/blog/TTIP-interview-arena.html>

Documents et site consultés

« TTIP : la mobilisation de ne s'arrête pas » dans Syndicat n°11, 12 juin 2015
Carte blanche par un collectif de signataires « Nous avons besoin d'un tout autre partenariat que le TTIP » parue dans Le Soir Bruxelles le 17/04/2015, pages 18 & 19 consultable sur <http://www.cncd.be/Nous-avons-besoin-d-un-tout-autre>

http://trade.ec.europa.eu/doclib/docs/2015/may/tradoc_153494.pdf

<http://treatthetreaty.org/fr>

<http://www.alimentationdequalite.be/blog/TTIP-interview-arena.html>

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/content/20150604IPR62865/html/TTIP-le-rapporteur-M.-Lange-se-r%C3%A9jouit-du-report-du-vote>

<http://www.lesoir.be/854518/article/actualite/regions/bruxelles/2015-04-18/pres-2000-manifestants-bruxelles-contre-ttip>

<http://www.solidaris.be/BW/Presse/Communiqués/Pages/ttip-les-mutualites-plaident.aspx>

<http://www.toutautrechose.be/le-ttip-va-creer-des-millions-d-emplois-en-europe>

<https://stoptafta.wordpress.com/category/mobilisations/ice/>

<https://stop-ttip.org/fr/signer/>

Publication du CIN-NIC – 02/2015 « Le TTIP, un cheval de Troie pour des soins de santé de qualité accessibles à tous ? Position des mutualités belges sur la Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) »

Date : 10 juin 2015

Chargée de l'analyse : Najoua BATIS

Responsable de l'ASPH : Gisèle MARLIERE
Présidente de l'ASPH